

UNE RÉFLEXION TRANSFRONTALIÈRE CONJOINTE

Le programme transfrontalier INTERREG III "Promotion et mise en œuvre d'aménagements verts participatifs en zone transfrontalière" a été l'occasion, pour ses promoteurs belges et français, de se questionner sur les moyens susceptibles de mobiliser chacun afin d'inciter à une représentation globale du cours d'eau.

L'angle économique a été retenu sous la forme d'une étude du coût des dommages et de celui des actions de prévention entreprises sur les cours d'eau. Ont été pris en compte 2 secteurs de l'activité humaine : les activités à vocation économique (agriculture, industrie, tourisme fluvial) et l'aménagement urbain. Cette approche scientifique a permis de conclure qu'en matière de gestion des cours d'eau aussi "mieux vaut prévenir que guérir".

Au terme de ce travail, 2 schémas de bassin fictif (cours d'eau navigable et non navigable) sont venus illustrer de manière didactique la synthèse des résultats. Le présent livret accompagne ces schémas. Il complète et vulgarise les éléments obtenus au cours de l'étude et de l'enquête de terrain.

POUR QUI ?

Cette réflexion est proposée à tous ceux dont les activités influent de près ou de loin sur les cours d'eau, tant le citoyen que l'agriculteur, l'industriel que le professionnel en charge de la gestion des rivières, le pêcheur que le batelier... Elle doit susciter le dialogue entre ces divers acteurs, pour aider à repenser des modes de gestion dont le poids économique devient de plus en plus lourd pour chacun.

Les travaux ont été menés par les ASBL Espace Environnement et Hainaut Développement (versant belge) et les associations Chantier Nature et Chênelet Développement (versant français).

Des informations complémentaires concernant ce projet sont disponibles sur le site www.espace-environnement.be

Contact : Delphine FONTENOY
rue de Montigny 29
6000 Charleroi (Belgique)
Tel : +32 (0) 71/300 300

Juin 2007

Avec le soutien financier :

Opérateurs du programme européen

